

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
2 au 8 octobre 1997

10,00 F

Conférence sur l'emploi, les salaires et la réduction du temps de travail... Du «sur mesure» pour les patrons!

DÉCIDÉMENT, cette conférence du 10 octobre aura été l'occasion d'une intoxication remarquable!

Annoncée avant l'été et présentée par le gouvernement Jospin comme une grande initiative en faveur du progrès social, elle se transforme (comme de bien entendu) en vaste fumisterie pour les salariés; les valeureux «socialistes» se couchant devant les premiers aboiements de la bourgeoisie et du CNPF...

L'organisation patronale, qui n'en a jamais assez, faisait récemment mine de ne plus vouloir se rendre à la conférence. Une belle mise en scène qui permettait de «cadrer» encore mieux la

rencontre et de tirer définitivement un trait sur la question d'une réduction du temps de travail généralisée et uniforme.

Sur le fond, le pouvoir entérine aujourd'hui le principe de la flexibilité tous azimuts, achève le démantèlement de la sécurité sociale. Bref, répond positivement, point par point, à toutes les exigences de la classe dominante...

Les «emplois-jeunes» en guise de gateaux-apéritifs...

La conférence est quasiment bouclée à l'avance. Histoire de limiter au maximum la marge de manœuvre et de négociation des confédérations syndi-

cales, le pouvoir sert en apéro les emplois-jeunes.

Tout comme avec les T.U.C., les C.E.S. et l'allocation R.M.I., l'État continue la politique traditionnelle de «gestion de la misère» si chère au libéralisme «socialiste» et c'est un nouveau statut, précaire et misérable, qui est créé.

A noter que «l'emploi-jeune» va pouvoir inspirer directement les patrons dans leurs attaques contre le Droit du travail. En effet, l'État innove en «inventant» le C.D.D. de plusieurs années reconductible à terme avec, au bout, la promesse d'une embauche - le CDD de cinq ans ayant servi de période d'essai! Le CNPF ne ratera pas l'occasion de souligner cet aspect des choses, lui qui rêve depuis des décennies des contrats à la carte, de l'abolition pure et simple de la traditionnelle embauche sous CDI et qui peste contre les limitations auxquelles sont encore soumis les Contrats à durée déterminée.

La tête de la Sécu servie sur un plateau...

Mais il y a sans aucun doute plus grave que les emplois-jeunes!

Avec le basculement des cotisations sociales maladie sur la C.S.G., le pouvoir donne en fait un véritable coup de grâce au régime général de la Sécurité sociale. Contrairement à une cotisation sociale, qui est affectée à une dépense précise (il s'agit, pour la cotisation maladie, de la CNAM), les recettes d'un impôt vont là où l'État le désire! Avec l'extension de la C.S.G., et le fait que le parlement vote dorénavant chaque année le volet des dépenses, la Sécurité ●●● page 8

● Procès Papon : l'État juge un haut fonctionnaire
● page 4

● Sans-papiers : interview d'Ababacar Diop
● page 3

● Le syndicalisme est-il forcément keynésien ?
● page 2



Feuilleton judiciaire contre Radio libertaire (épisode n°2) Après la perquisition des locaux, la mise en examen d'une responsable

COMME NOUS L'AVONS relaté dans notre édition du 18 septembre, le siège social et les studios de Radio libertaire ont fait l'objet d'une perquisition le 10 septembre de 14 h 30 à 18 h 30.

Un rappel des faits

Les zélés fonctionnaires de la justice cherchaient une lettre de détenu qui aurait été lue début 1997, sur les ondes de Radio libertaire, au cours d'une émission de «Ras-les-murs». Ils cherchaient

ainsi une preuve légale à la suite d'une plainte en diffamation déposée par un «fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions».

Bien sûr, souhaitant éviter à notre hebdomadaire les mêmes poursuites, nous nous garderons de répéter les faits que le taulard dénonçait à propos du comportement de ce personnage.

Nous espérons seulement, sans beaucoup y croire, que la justice mènera aussi l'enquête pour savoir si les faits décrits étaient vrais ou faux.

La mise en examen de la présidente de Radio libertaire

Celle-ci a été signifiée le lendemain même de la perquisition. Quelle diligence! Nous souhaitons que la justice fasse preuve d'une même vitesse pour

traiter les dossiers des personnes en détention préventive!

Et après ?

La prochaine étape devrait être une convocation chez le juge, suivie de l'audience et du jugement. Si la preuve de la diffamation était apportée, Radio libertaire risque d'être condamnée à verser des dommages et intérêts au plaignant, voire une amende à l'État (puisqu'il s'agit d'un fonctionnaire). Le code civil prévoit même de la prison ferme.

La Fédération anarchiste mettra tout en œuvre pour prouver qu'il n'y a pas eu de diffamation mais information, pour continuer à dénoncer la surexploitation des détenus dans les ateliers, leurs exécrables conditions de vie et surtout à revendiquer la disparition de ces lieux d'humiliation permanente.

EDITORIAL

Alors que certains thèmes sociaux tels l'immigration, le chômage, la protection sociale suscitent le débat politique... nous assistons à un parfait silence concernant la «sécurité». Pourtant mi-septembre «Monsieur sécurité du PS», alias Bruno Leroux, député, a pondu à son supérieur hiérarchique Lionel Jospin un rapport des plus sécuritaires. En humaniste raffiné c'est bien un appel au flicage de proximité qu'il a concocté, cela au nom de «l'inégalité des Français face à la sécurité». Et dire que la gauche appelle à combattre les idées du FN! Chevénement, s'est déjà engagé à recruter 20 000 emplois-jeunes sécurité ainsi que 15 000 «agents de médiation» via les collectivités locales. Le triste sire Leroux veut faire mieux. Il se propose de rajouter 10 000 flics en redéployant les effectifs actuels et souhaite 30 000 agents de médiation afin de surveiller écoles, bus, parcs, hôpitaux, immeubles, magasins... Bref, un véritable még-Vigipirate pour notre quotidien. La justification de son délire il la fait en regard de la loi Pasqua sécurité votée en 1995 (non combattue par la gauche plurielle de l'époque et donc toujours en vigueur). D'après Bruno Leroux, cette loi avait défini «une doctrine d'emploi qui place la sécurité de proximité devant l'ordre public, mais les conséquences en termes d'organisation policière et d'affectation de moyens n'ont pas été tirées...» (Le Monde du 19/9/97).

Avec cette loi nous avons déjà eu droit à la construction de centaines de commissariats, aux polices municipale et privées accrues, à la multiplication des feuilles de véhicules, aux arrestations préventives de militants, à la vidéosurveillance, à l'utilisation des blindés par les préfets, à des dizaines de milliards dépensés pour mieux équiper la police, à l'installation quasi définitive du plan Vigipirate...

Cette liste non exhaustive fait froid dans le dos. Plus l'État a planifié la misère sociale, plus il s'est blindé, par peur de tensions sociales éventuelles.

Aux sociaux-démocrates donc de faire mieux que Charles Pasqua! Ce renforcement de l'idéologie sécuritaire et les moyens supplémentaires mis à disposition de la police, cela par un gouvernement de gauche, montre bien que l'État est loin d'être une structure neutre pouvant aider à la libération des exploités! D'autre part, cela correspond à une nouvelle étendue de précarisation chez les jeunes.

Gageons qu'avec celle-ci un potentiel de révolte grandira. A nous d'aider à le développer.

ISSN 0026-9433 - N° 1094

M 2137 - 1094 - 10,00 F



FOP 2520

Le syndicalisme est-il soluble dans le keynésianisme ?

JOHN MAYNARD KEYNES a certainement révolutionné la pensée économique avec sa « Théorie générale de l'emploi, de la monnaie et de l'intérêt » éditée en 1936. Cet ouvrage marque, de prime abord, une triple rupture dans la pensée économique.

Il constitue une remise en cause du dogme de la régulation par le marché qui tenait depuis Adam Smith au XVIII^e siècle. En remarquant que le marché et la loi de l'offre et de la demande ne produisent pas un équilibre sur tous les marchés, notamment sur celui de l'emploi. En clair, le marché ne permet pas l'équilibre sur le marché du travail, à preuve le chômage important des années 1930. Le marché ne peut donc être l'alpha et l'oméga d'une société qui ne veut pas de chômage.

Ceci amène une deuxième remise en cause : il s'agit de revenir sur la non-intervention de l'État dans le champ économique, autre dogme libéral du XIX^e siècle. C'est justement parce que le marché n'est pas à même de produire un équilibre économique et social que l'État doit intervenir pour soutenir le marché dans les moments de crise. L'État se trouve paré ainsi d'une nouvelle légitimité et devient un acteur économique central. C'est à lui qu'incombe, notamment, la mise en place de plans de relance pour sortir le capitalisme de la crise. Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de remplacer le marché mais de constater son incapacité passagère – les crises – à réguler la société. L'État se fait ainsi auxiliaire du marché.

Ces plans de relance impliquent une troisième remise en cause : ce n'est plus l'offre – donc les entreprises, la production et les profits – qui sont au centre de la politique économique mais la demande, c'est-à-dire les ménages et les entreprises, les salaires et la consommation. Il ne s'agit plus de soutenir l'offre et la production mais de soutenir la demande et la consommation.

le keynésianisme, pilier des politiques de gauche

Ces trois remises en cause vont situer Keynes comme un critique intérieur du libéralisme. En fait, il s'agit plus pour lui de sauver le marché et de sortir le capitalisme d'une mauvaise passe et de ses contradictions que de proposer une

société humaine où le marché et les entreprises ne feraient plus leur loi.

Keynes a mis en évidence l'illusion monétaire : les salariés sont intransigeants sur leur salaire nominal – le salaire tel qu'indiqué sur la fiche de paie – mais pas sur leur salaire réel. Ce salaire nominal peut augmenter moins que l'inflation auquel cas le salaire réel (le pouvoir d'achat) diminue comme c'est le cas dans nombre de secteurs aujourd'hui. Il préconisait d'arrêter de faire du salaire nominal une variable pour l'emploi. En gros, revenir sur l'idée toute libérale que plus les salaires baissent, moins il y aurait de chômage.

Il propose de compter sur le cycle suivant : l'augmentation des salaires ou de l'emploi entraîne une hausse du revenu donc de la demande, donc de la production, donc des salaires et de l'emploi... et ainsi de suite. Ce schéma, aujourd'hui classique, est devenu le pilier des politiques économiques de gauche et, plus grave, le pilier de l'argumentation syndicale de cette fin de siècle.

Keynes propose ainsi de résoudre une des crises essentielles du capitalisme : la crise des profits. Il est l'homme de son époque : sa théorie est l'enfant de la crise de 1929. En 1936 il apparaît clairement que le marché ne peut réguler un chômage de deux millions de personnes, une baisse du pouvoir d'achat et de la production ainsi qu'une misère sociale croissante. Il s'agit donc de répondre à la crise de 1929 qui est alors en train de précipiter le monde dans le fascisme et dans la guerre. Or la crise de 1929 est fondamentalement la crise du capitalisme du XIX^e siècle : à force de privilégier les profits et la production, le système entraîne une baisse des salaires et de la consommation ; le système connaît alors la surproduction et la gabegie (tout le monde se rappelle des tonnes de café utilisées pour faire marcher les trains afin d'éviter la chute des prix du café). En fait, trop de profit tue le profit ! Les richesses étant globalement réparties, selon le rapport de force, entre salaire et profit, quand les profits augmentent, c'est au détriment des salaires.

Il est donc logique que les sociaux-démocrates aient pris d'assaut les théories et propositions keynésiennes. Pour des gens qui veulent aménager le capitalisme, elles ont l'avantage d'exprimer qu'il y a un juste milieu entre salaires et profits qui permettrait de concilier effi-

cacité économique (il s'agit de ne pas remettre le marché en cause mais de le corriger) et justice sociale (il s'agit de ne pas remettre en cause la domination et les inégalités mais de les corriger).

Tous keynésiens ?

Tout le monde sera keynésien à partir de là : dans les années 50 et 60, l'Amérique et l'Europe occidentale vont mettre en œuvre ces politiques. Et ces années correspondent effectivement à des années de croissance forte et au développement de la société de consommation ! L'essentiel est bien de consommer le plus possible, produire le plus possible et travailler le plus possible.

Le discours syndicaliste est né, en grande partie, dans cette ambiance. Mis à part la C.G.T., la plupart des syndicats se sont même créés dans ce contexte. Le discours keynésien est vite devenu leur credo : « il faut augmenter les salaires pour favoriser la consommation et

actives et peuvent surtout annoncer des « prises » plus grosses pour le futur : faut-il encore que ces améliorations en questions soient situées comme le premier terme d'un objectif dont le deuxième est l'abolition du salariat et la fin de la société marchande. Et il faut être clair sur l'inanité de ces améliorations immédiates face aux contradictions du capitalisme !

C'est cela qui n'est jamais rajouté, y compris par la C.G.T., laissant entendre que la hausse des salaires, dans une pure lignée keynésienne, est efficace économiquement (elle permettrait de sortir de la crise) et juste socialement.

C'est ainsi que le discours syndical majoritaire bute sur deux écueils.

Un raisonnement qui mène dans l'impasse

Le premier est le mythe de la croissance pour la croissance. C'est le keynésianisme – version grands travaux – qui

Le productivisme – le profit avant toute considération des besoins sociaux, donc le capitalisme – y trouve sa source. Il s'agit de produire en dehors de toute utilité sociale, quitte à justifier l'industrie du luxe, de l'armement, du nucléaire, des autoroutes. En fait, ce syndicalisme a accepté les objectifs fondamentaux du capitalisme et n'en discute que les modalités.

Le deuxième écueil est la futilité des prétendues solutions keynésiennes. L'augmentation des salaires et l'absence de chômage mène – dans une société capitaliste – à une autre crise de profits. C'est ainsi qu'à partir des années 1970, face à une répartition des richesses qui commençait à se faire au détriment des profits, des réponses ont été apportées par les capitalistes qui ont été parfaitement relayés par l'installation de gouvernement ultra-libéraux (Reagan, Thatcher...) : déréglementation du marché du travail, mises au chômage massives, délocalisation des capitaux, réduction des déficits budgétaires...

Nous sommes là dans une situation contraire à celle de 1929 : à force d'habituer les travailleurs à des hausses de salaire, les profits sont insuffisants et il faut donc redistribuer les cartes pour renverser la pression. Et c'est ainsi depuis deux cent ans : soit on favorise les profits, ce qui entraîne une baisse relative des salaires et une crise de surproduction (donc de la demande) comme en 1929 ; soit on favorise les salaires, ce qui entraîne une baisse relative des profits et une crise de l'offre comme en 1973. Dans les deux cas, ce sont des crises du profit et il n'y a pas de solution à cet antagonisme : la crise est inéluctable.

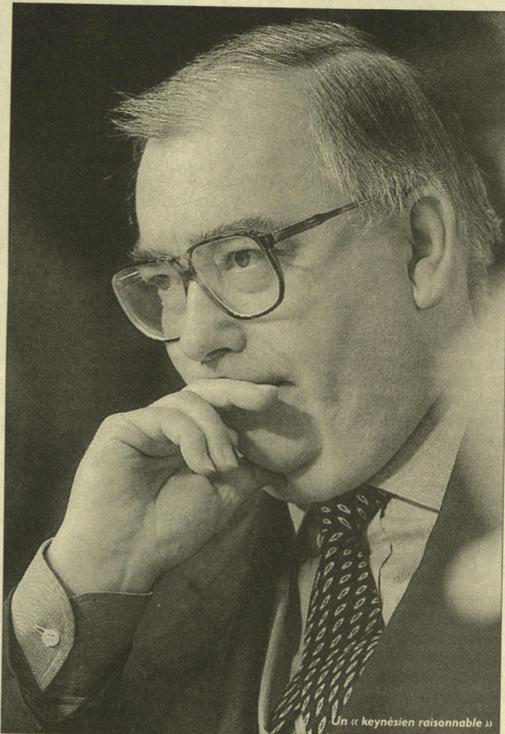
Or, le discours syndicaliste keynésien fait semblant de l'oublier. C'est ainsi que tout le monde s'accorde pour dire qu'il faut une hausse des salaires aujourd'hui pour faire repartir l'économie française. Mais chacun sait que si la part des salaires augmente, il y aura dans cinq-six ans (ce qu'on appelle des cycles en économie) une autre crise dont on nous dira qu'elle est due à la faiblesse des salaires et ainsi de suite...

On peut se voiler la face mais la solution keynésienne ne participe que d'une gestion du capitalisme qui prévoit explicitement cet aller-retour entre salaires et profits et nous condamne à un éternel retour des choses : chômage, misère et désespérance installés à côté de richesses grandes ou petites.

Il y a là une absence d'alternative que les syndicats cautionnent en feignant de croire à ces solutions parce qu'ils n'en ont envie d'aucune autre : le reste, c'est l'utopie, et le réalisme syndical recommande de croire à des solutions qui n'en sont pas, tout en reprochant aux révolutionnaires de croire à une solution révolutionnaire qui n'en serait pas une !

Nous, nous ne voulons pas de cet aller-retour entre salaires et profits, qui trouve sa traduction en termes politiques dans l'alternance droite-gauche, car nous le savons sans issue et nous savons aussi qu'il pérennise cette société du chômage et du vol organisé. Et nous savons aussi que nombre de syndicalistes ne supportent plus cette langue de bois keynésienne parce qu'ils en voient les errements : qu'ils soient réalistes en travaillant à une destruction du capitalisme plus qu'à sa gestion en démystifiant le discours keynésien tranquille des syndicats.

Most



l'emploi ». Cela permet de justifier le bien-fondé de l'exigence de l'augmentation des salaires et de la légitimité par une pensée économique dite « désengagée ». De Force ouvrière à la C.F.T.C. en passant par la F.S.U. ou la F.E.N., c'est aujourd'hui le discours essentiel des syndicats, à part la C.F.D.T. dont on ne sait plus si elle est un syndicat de travailleurs. Même la C.G.T. s'y est engouffrée depuis longtemps déjà car cela permet des améliorations immédiates. Certes, ces dernières sont posi-

fait aimer l'emploi. Peu importe ce qu'on produit et la façon dont on le produit, pour peu que ça représente de l'emploi.

Les syndicats sont amenés alors à défendre des positions contraires aux intérêts du mouvement ouvrier. Il s'agit souvent de sauver le marché et le capitalisme coûte que coûte. Il se peut même que l'on cherche comme actuellement à inventer des emplois pour éviter une explosion sociale ou une désespérance sociale : c'est le cas des emplois-jeunes aujourd'hui. Nous avons là une solution keynésienne à la crise de l'emploi devant laquelle les syndicats sont plutôt bienveillants.

On cherche à marchandiser des activités et à étendre la sphère du capitalisme : c'est en cela que le keynésianisme syndical est l'un des piliers de la société de consommation qui est aussi une société de contrôle.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris
 Directeur de publication : André Devriendt
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
 Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 - La Vigie
 Diffusion N.M.P.P.

le monde libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08
 Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays A partir du n° (inclus).

Chèque postal Chèque bancaire

Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Sans-papiers : interview d'Ababacar Diop

Lors du passage à Nîmes d'Ababacar Diop le 17 septembre, le *Monde libertaire* l'a rencontré afin de recueillir ses impressions d'ensemble concernant l'actualité de cette lutte qui continue à mobiliser même si de nombreuses personnes pensent à tort que la question a été résolue par la gauche au pouvoir. Il va de soi que les prises de position exprimées ici n'engagent que leur auteur, un des porte-parole des sans-papiers de Saint-Bernard.

M.L. : Un an après, qu'est-ce qui a changé pour les sans papiers de Saint Bernard ?

Ababacar Diop : A ce jour, sur 312 personnes regroupées dans le collectif, 150 ont reçu des titres de séjour provisoire. Rappelons que 30 personnes ont été expulsées vers leur pays d'origine (Mali, Sénégal, Guinée...). Enfin, il reste une centaine de personnes, regroupées au 32 rue du Faubourg-Poissonnière dans le dixième arrondissement, qui attendent toujours d'avoir des papiers.

M.L. : Quels sont les sentiments des sans papiers de Saint-Bernard sur le rapport Weil remis à Jospin et sur l'avant-projet de loi Chevènement ?

A.D. : En ce moment, les sans-papiers sont préoccupés par leur régularisation. Ce qui les intéresse à priori, c'est le fait d'avoir des papiers le plus rapidement possible : la lutte commence à durer depuis longtemps. Par rapport aux deux événements que constituent le rapport Weil et l'avant-projet Debré, euh... Chevènement - c'est assez révélateur comme lapsus ! - Le rapport Weil a été élaboré en deux mois. Ce n'est pas suffisant. Si vraiment on voulait se donner les moyens d'élaborer une politique d'immigration cohérente, on prendrait le temps de la concertation avec les immigrés, avec les associations de défense des droits de l'homme en France, avec nos pays d'origine pour essayer de voir quel est le nouvel élan que l'on pourrait donner à la coopération entre pays. Donc cela a été bâclé et j'en veux pour preuve la volonté de faire passer la durée de rétention de 10 à 15 jours. Ensuite, bien sûr, il y a des éléments positifs comme le fait d'accorder le droit d'asile aux « combattants de la liberté », de revenir au droit du sol, d'adoucir les conditions du regroupement familial, et enfin de donner des visas aux chercheurs et aux étudiants. Mais cette dernière mesure cache mal la sélection qu'il pourrait y avoir

entre demandeurs de visas : le pauvre péquenot du Sénégal qui vient se balader ou voir ses parents en France aura du mal à avoir des visas par rapport au chercheur réputé. Donc, d'une part, il y a des bons points et de l'autre des aspects négatifs. De manière globale, on peut dire que le rapport Weil ne rompt pas avec la logique sécuritaire du précédent gouvernement. La deuxième chose, c'est que dans l'avant-projet Chevènement, il n'y a rien qui puisse permettre aujourd'hui de dire que les lois Pasqua-Debré seront abrogées, sinon de reconnaître que le droit du sol va être réintroduit. Cela ne veut pas dire qu'un prochain gouvernement ne reviendra pas dessus.

M.L. : Quel est l'état d'esprit des sans-papiers que tu as pu rencontrer ?

A.D. : Il est le suivant : tant qu'on n'est pas tous, je dis bien tous, régularisés, le collectif de Saint-Bernard va demeurer pour obtenir la régularisation de tous ses membres. Il va de soi que nous sommes solidaires de tous les sans-papiers. Le principe de dire que des papiers pour tous ce n'est pas acceptable, ce que dit souvent Chevènement, est un faux problème : ce qui est intéressant de noter, c'est que les sans-papiers ont été les victimes des lois de la République. Le gouvernement socialiste a hérité de ce dossier et il doit tout faire pour que cela cesse et que tous les sans-papiers soient régularisés. S'il ne le fait pas, les sans-papiers que nous avons rencontrés, et qui chaque jour nous demandent conseil, se battront jusqu'au bout.

M.L. : Quel est l'état d'esprit des différents réseaux de lutte et de soutien aux sans papiers ?

A.D. : Nous avons constaté que même le collectif de soutien de Nîmes, qui était fort, se trouve réduit aujourd'hui à dix membres. Cela veut dire certainement que, dans l'esprit du public, c'est gagné : la gauche est

revenue au pouvoir donc on reste tranquille. Mais les manifs qui ont eu lieu à Paris les 19 et 20 septembre, organisées par le collectif des

les gens qui prennent conscience que rien n'est qu'il faut continuer à se mobiliser pour forcer le gouvernement à respecter ses engagements.

M.L. : Donc, toi, le mot d'ordre « des papiers pour tous » une régularisation globale sans papiers France son objectifs réali :

A.D. : Réalistes, oui, car peut-on faire nous-même une sélection entre bons et mauvais sans-papiers ? Donc, nous considérons

d'autres personnes les vivent. Politiquement, si on considère que l'on ne peut pas faire de sélection, la loi s'applique à tous. Il y a une égalité de traitement qui fait que nous considérons que si les sans-papiers qui sont en lutte depuis dix-huit mois ont leurs papiers, les autres, même s'ils n'ont pas cette ancienneté dans la lutte, doivent être aussi régularisés.

M.L. : Pour finir, quels sont les sentiments sur les promesses non tenues d'abrogation des lois Pasqua-Debré ?

A.D. : Le fait que je ne veuille pas devenir un politicien veut tout dire. Si demain je faisais des promesses à mes électeurs, j'aurais à cœur de les tenir. Donc je pense que ce qui est en train de se passer est assez révélateur du fait que lorsqu'on cherche à arriver au sommet, on s'engage à tout et on ne fait rien quand on y est.

Propos recueillis par Daniel (groupe du Gard).



Des privilèges pour les « vrais français » et les riches

L'interview d'Ababacar Diop nous donne l'occasion de revenir sur les projets législatifs du gouvernement dans le domaine de l'immigration (1). Malheureusement, la future loi Guigou sur la nationalité ne propose pas de rétablir pleinement le droit du sol. Jusqu'à l'âge de dix-huit ans (ou de seize ans s'il en fait la demande), l'enfant né en France de parents étrangers conservera une nationalité « indéfinie ». Pratiquement, cela signifie que lui et ses parents ne seront pas protégés contre une expulsion : le droit de vivre en famille est inscrit dans la constitution mais ce droit continuera à être respecté, selon la jurisprudence, si parents et enfants sont expulsés dans le même charter...

Sur ce sujet, le gouvernement refuse de parvenir à la situation antérieure à la loi Méhaiguerie de 1993 (2). Dans son rapport, Patrick Weil justifie ainsi cette décision : « il ne faut pas que l'on puisse devenir français sans avoir voulu ». Ce monsieur fait preuve ici d'une grande hypocrisie. Si un seul d'entre vous a souhaité à sa naissance une nationalité quelconque, qu'il le signale à Patrick Weil.

Des droits pour une élite

Un caractère élitiste imprègne la politique de l'immigration du gouvernement. Dans une interview récente, Weil affirme qu'il faut manifester « une ouverture à l'égard de certaines populations dont le pays a besoin, comme les étu-

dants, les chercheurs, les cadres qualifiés et les entrepreneurs ». Derrière l'expression « le pays en a besoin », il faut évidemment entendre les intérêts bien compris de la bourgeoisie française.

L'avant-projet de loi Chevènement propose de créer une nouvelle catégorie de titre de séjour temporaire, portant la mention « scientifique » et réservée aux chercheurs et aux étudiants de haut niveau. Pendant ce temps, le nombre d'étudiants étrangers « ordinaires », considérés comme indésirables, continuera à diminuer chaque année. Ceux-ci, « fraudeurs potentiels », resteront soumis à l'arbitraire des préfetures, habilités à juger seules du « caractère réel et sérieux » des études suivies (3). Pour ceux-ci, majoritairement pauvres, le droit au travail demeurera restreint, ainsi que l'accès aux logements sociaux pour étudiants, les résidences universitaires (4).

Pour les riches, et eux seuls, ce monde n'a pas de frontières !

Tarek. - groupe Durruti (Lyon)

(1) cf. *Monde libertaire*, n° 1090.

(2) Avant 1993, le code de la nationalité prévoyait que l'enfant né en France de parents étrangers qui y résidaient régulièrement, ou qui avaient résidé en France au moins cinq ans, pouvait acquérir par anticipation la nationalité française durant sa minorité. Avant ses seize ans, ses parents pouvaient effectuer cette démarche en son nom.

(3) Avant la circulaire Sauvé-Marchand de 1991, cette responsabilité incombait aux présidents d'université.

(4) Le programme européen Erasmus permet aux CROUS d'appliquer la préférence européenne dans les cités U.

En bref

■ L'union locale Lyon de la Fédération anarchiste a repris son émission de radio hebdomadaire, « Idées Noires ». Retrouvez l'actualité sociale et politique vue par les anarchistes tous les mercredis de 21 à 22 h sur le 102.2 de Radio Canut.

■ Le centre d'éducation libertaire Bonaventure reprend ses activités et vous propose, en plus de la scolarisation dans le cadre d'une pédagogie active des enfants de 3 à 10 ans, des animations culturelles, éveil au modelage, soutien scolaire chaque mercredi matin. Bonaventure, 35, allée de l'angle, Chaurce, 17190 St. Georges d'Oléron.

■ Le n°6 du journal anarchiste grenoblois « la Faille » vient de sortir. Vous pouvez vous le procurer contre une enveloppe timbrée à 4,50 F à l'adresse suivante : LAP 20°, BP 2301, 38 033 Grenoble cedex 02. Abonnement pour 6 numéros : 36 F (à partir du n°7).

■ Le groupe de La Villette de la Fédération anarchiste reprend ses permanences à 20 heures le dernier jeudi de chaque mois à l'Usine, 102, bd de La Villette, Paris 19°.

■ Le groupe libertaire de Chartres vend le Monde libertaire le samedi de 10 heures à midi rue du Bois Merrain (centre-ville, face grand magasin).

■ Le Petit guide des situations délicates dresse une liste de conseils pour bien résister à la pression policière, que ce soit avant, pendant ou après une rencontre avec les forces de l'ordre, qu'elles soient en civil ou en uniforme. Petit guide des situations délicates : 10 F (chèque à l'ordre de ARSEP). Pour tout renseignement ou commande : Groupe Jules Vallès,

B.P. 2301, 38033 Grenoble cedex 2.

■ Création d'une liaison de la FA Sud-Vienne. Son adresse : c/o Cares, Impasse des Communaux, 86 000 Poitiers

■ On peut écrire au groupe antifasciste de Marné-la-Vallée : La Souris noire (Scalp) c/o Jungle Call, Vallée FM, 9, place des rencontres, 77 200 Torcy.

Retrouvez la Fédération anarchiste sur le web *Radio libertaire, le Monde libertaire* <http://www.altern.org/fa>

SNCF

Chronique d'un sabordage annoncé

L'AFFAIRE N'EST PAS NEUVE : à l'automne 1995 les cheminots se battaient déjà pour le maintien de leur statut, dans un contexte de lutte généralisée pour la préservation de la Sécu.

Le fameux statut, qui donne tant de fièvre à nos bourgeois libéraux, c'est, dans la tête de la population cheminote, autant la garantie de l'emploi que le haut niveau de protection sociale ou encore l'unicité de la S.N.C.F.

Cela peut paraître étrange mais cette dernière revendication est la plus importante. Dans un contexte de concurrence où le prix et les coûts importent plus que le service offert, le statut et les garanties qui y sont attachées ne sont plus viables.

La volonté de casser les services publics

Cette logique de mise en concurrence des activités (les plus rentables, cela va sans dire) des entreprises publiques est clairement exprimée dans la directive 91-44C de la Communauté européenne. Selon ce texte, et ses diverses adaptations par les parlements nationaux, obligation est faite aux entreprises assurant un service public de séparer leurs comptes puis leurs activités; le partage se faisant en particulier entre construction/entretien des infrastructures et exploitation de ces dernières. De là découle la très pénible et très longue création du Réseau Ferré de France (R.F.F.) qui hérite des grandes infrastructures ferroviaires et de 125 milliards de dettes en janvier 1997. De là découle également la filialisation prévue pour janvier 98 du service Télécom de la S.N.C.F. (6000 km de lignes en fibre optique) sous prétexte que ce n'est pas une activité proprement ferroviaire. Le second aspect de cette « philosophie » est la mise en concurrence au nom de « l'intérêt général ». Or, on sait très bien que dans une société capitaliste, certains ont de plus gros intérêts que les autres;

d'où le fait que la concurrence conduit les entreprises à pressurer leur personnel avant de se désintéresser des prestations les moins rentables. L'exemple le plus flagrant est France Telecom où le réseau sans fil est déjà en concurrence et où tout le reste sera dès janvier 1998. Le personnel, quant à lui, est déjà embauché sous (au moins) deux statuts différents. Comble du bonheur, la filiale Telecom développement s'allie avec Bouygues pour créer la Cegetel, démontrant ainsi que de bons équipements, payés par les fonds publics, peuvent parfaitement faire la joie et les bénéfices des investisseurs privés. Le R.F.F., quant à lui, arrive sur la scène porteur d'un certain nombre d'ambiguïtés apparentes. En effet, il reprend à son compte 125 milliards de francs (plus les 20 milliards de la dot Gaysso), ce qui donne de l'air à la S.N.C.F. et ce qui correspond également à une revendication forte des cheminots, estimant à juste titre que l'on ne peut pénaliser le chemin de fer et ses usagers sous prétexte d'une dette qui est celle de l'État.

Alors : la réforme ou la casse ?

En fait d'ambiguïté, il n'y en a pas tant que cela... Les patrons et le gouvernement sont bien obligés de tenir compte du rapport de force social. A l'automne 95, en cherchant à nous briser les reins, ils ont reçu un monumental coup de pied au cul: l'erreur n'est pas forcément à renouveler. Par ailleurs, et à la différence de France Telecom ou d'E.D.F., où la résistance est également forte, on ne peut pas faire passer le train par les airs ou le satellite! Ou encore passer par les pays frontaliers pour contourner la résistance du personnel...! Alors, ils mettent en place les structures qui saborderont le service public, donnent quelques garanties dans l'immédiat et, pour le reste, laissent pourrir la situation. Pour l'instant, le patronat et le pouvoir politique ont assez à faire avec le démantèlement de la pro-

tection sociale, la santé, France Telecom, l'énergie et j'en passe. Mais ne nous y trompons pas, notre tour viendra et vite. Récemment Martinand, ancien rapporteur en charge des transports, déclarait que la réforme (mise en place de R.F.F.) s'appliquerait et que la dette était bien celle de la S.N.C.F.! Il paraît que ce monsieur est pressenti pour assumer des fonctions de direction à la S.N.C.F. Gaysso parle aujourd'hui de « réformer la réforme » et non plus d'abrogation comme lorsqu'il était député. Dans le même temps, il demande à la direction d'embaucher mille jeunes en plus des 4 500 prévus pour l'année et cela en contrepartie des vingt milliards supplémentaires de dette pris en charge par l'État. Mais, ô surprise, ces mille contrats seront de droit privé.

Seule la lutte paie!

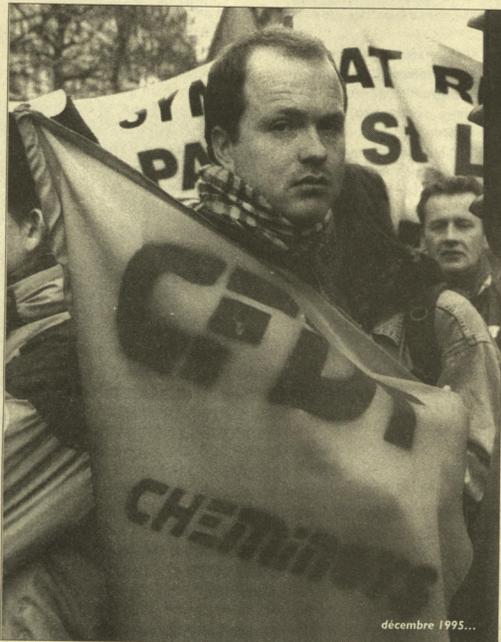
Dans ces conditions, les cheminots montrent de plus en plus souvent leur ras-le-bol et leur colère. Les débrayages sont fréquents sur les questions les plus diverses. C'est le trop plein des repos non respectés, des cadences qui augmentent, la banalisation des roulements qui ne garantissent pas un réel repos et rendent les retours au domicile de plus en plus difficile. Sur le Réseau, on a vu également apparaître les revendications pour l'embauche des jeunes actuellement en contrat précaire. Il faut aussi tenir compte du fait que les cheminots sont âgés (plus ou moins 45 ans en moyenne), que le travail s'effectue surtout en horaires de nuit, décalés ou irréguliers. Ce qui provoque un surcroît de fatigue. Par conséquent, les cheminots sont directement intéressés par l'embauche de personnel nouveau, bien plus que par le débat sur le R.F.F., du moins tel que celui-ci est amené par le PS, la C.F.D.T. et les médias en général. Le 8 octobre, la C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et la F.G.A.A.C. (Autonomes) appellent à une journée de grève pour la défense des garanties statutaires et

notamment la protection sociale. Comme par hasard, on ne parle pas d'abrogation du R.F.F.! Officiellement, parce que F.O. et la F.G.A.A.C. ne veulent pas entendre parler de cette abrogation alors que la C.G.T. et la C.F.D.T. en sont de fervents promoteurs. Mais il faut bien dire que la C.F.D.T. n'est pas unanime sur le sujet et veut éviter d'aggraver le conflit avec sa fraction Notat (pro-réforme). La C.F.D.T. a donc opportunément quitté la séance du comité central d'entreprise qui devait se prononcer sur le R.F.F. Pour ce qui concerne la fédération C.G.T., elle est bien ennuyée de se trouver face à un « camarade-ministre » qui veut « réfor-

mer la réforme ». Aujourd'hui, la C.G.T. et la C.F.D.T. jouent l'unité avec F.O. et la F.G.A.A.C., deux syndicats très minoritaires à la S.N.C.F. mais qui posent un préalable « intéressant »: on ne parle pas d'abrogation!

En somme, les tensions politiques sont toujours bien présentes dans le jeu syndical. Pour les salariés, il y a une réalité des faits qui prime sur le reste. Il est évident que cette réforme a pour but de les diviser, de les briser et surtout de faire passer les fabuleux bénéfices produits par une entreprise aux mains des bourgeois plutôt que de les réinvestir pour le bien-être de tous.

Laurent Martin



décembre 1995...

Centrale nucléaire du Carnet : marche arrière de l'État

L'E COMBAT CONTRE l'implantation d'une centrale nucléaire en Bretagne a-t-il été gagné? C'est ce que certains seraient tentés de croire après l'annonce par Jospin de son souhait de voir l'estuaire de la Loire être préservé des appétits des nucléocrates; or, il reste nombre d'hypothèques à lever pour que les antinucléaires locaux soient totalement rassurés.

Les raisons d'un refus

Les raisons de s'opposer à ce projet étaient multiples: il y avait évidemment le danger que représentait en tant que tel le nucléaire et ses déchets, danger renforcé par la proximité des agglomérations nantaise (à 30 km) et nazairienne (18 km); ajoutons la présence de cinq entreprises relevant de la directive Seveso dans un rayon de 15 km, dont un terminal méthanier; et bien sûr, le fait que ce projet mettrait à mal un site magnifique. De plus, au niveau national, la production électrique demeure largement excédentaire tandis qu'au niveau local, la centrale de Cordemais toute proche ne fonctionne que lors des périodes de forte consommation! Bref, économiquement, ce projet ne se justifiait même pas!

Du riffi chez les antinuc

La première manifestation d'ampleur organisée sur le site a été un succès et a mis en avant une fracture nette au sein des différents mouvements mobilisés sur cette question. Tandis que diverses organisations faisaient les yeux doux au PS, lui

permettant même de venir parader lors des manifestations, alors qu'il restait un défenseur zélé du lobby nucléaire hexagonal, d'autres, des comités d'habitants, dans lesquels la présence des militants libertaires a été importante, mettaient en avant leur refus des logiques politiques et leur souhait de construire un rapport de force clair et net face à l'État et à E.D.F.

Pour les libertaires mobilisés sur cette question, l'enjeu était évident: il s'agissait d'arracher à la gauche socialiste et environnementaliste la conduite du mouvement et, tout en inscrivant le combat antinucléaire dans le cadre de la lutte anticapitaliste et anti-étatiste, de travailler à la base, au sein des comités locaux, afin que ceux-ci restent maîtres de la stratégie à mener, loin des calculs politiques et des recompositions. Affirmer que tout fût rose au sein des comités locaux serait une absurdité: par contre, ces comités se sont révélés déterminants dans la montée en puissance du mouvement antinucléaire.

Le coup de force de juin

C'est ainsi que début juin, alors que pour beaucoup sonnait l'heure d'aller glisser un bulletin dans l'urne (c'était le deuxième tour des législatives), les comités d'habitants de la Fédération antinucléaire organisèrent un énorme week-end festif et militant sur le site même du Carnet. Près de 50 000 personnes se sont rassemblées pour écouter les musiciens, passer de stand en stand et se donner la main pour une impressionnante chaîne humaine (30 000 personnes). Comme à

Plogoff et au Pellerin vingt ans plus tôt, la population de Bretagne témoignait une nouvelle fois de son refus de la technologie nucléaire!

Cette victoire des antinucléaires a fait grincer de nombreuses dents, notamment dans certaines officines politiques. Les drapeaux noirs et rouges flottant au vent sur la grande scène attèrent encore plus leur colère, elles qui, durant plusieurs semaines, multiplièrent les fausses nouvelles et les provocations afin que ce rendez-vous soit un aide total. Sans cette mobilisation, il est douteux que Voynet ait pu obtenir de Jospin qu'il repousse le projet d'E.D.F. Cela renforce notre volonté de lutter encore et encore au renforcement des liens entre population rurale et citadine, de nous battre contre les volontés de mise sous tutelle des mouvements par des policiers.

Reste qu'il ne sert à rien de crier victoire trop tôt. Le déplacement du projet vers l'Allemagne (car c'est ce qui se susurre) ne doit pas nous soulager, mais nous pousser à développer, au-delà des frontières, des liens entre groupes en lutte; enfin, il est à craindre que cette reculade gouvernementale se paie, ailleurs, par la construction d'une centrale sur un territoire moins hostile que la Bretagne ou par le développement en Basse-Loire de la filière gaz.

Kittu Patxi (Cercle Bakouine)

Les personnes intéressées peuvent obtenir un bilan politique (très bon) et financier (très mauvais) du week-end de mobilisation antinucléaire en écrivant à: F.A.N. 44 c/o Le Local, 16, rue Sanlecque, 44000 Nantes.

Papon ou « de la continuité de l'État »

LE 8 OCTOBRE 1997 VA S'OUVRIR devant la Cour d'Assises de Bordeaux le procès de Maurice Papon, âgé aujourd'hui de 87 ans. Après Klaus Barbie, officier de l'armée allemande, et Paul Touvier, l'un des chefs régionaux de la milice, c'est cette fois un haut fonctionnaire de l'État - secrétaire général de la préfecture de la Gironde - qui est le troisième et dernier homme à comparaître devant une juridiction française sous l'accusation de « crime contre l'humanité » commis pendant la période de Vichy. Les débats sont prévus pour durer au moins deux mois et une foule de témoins est convoquée à la barre.

Procès exemplaire ou Papon bouc émissaire? Afin de discerner les enjeux de ce procès historique, il nous faut revenir sur la chronologie de la procédure qui aura duré seize ans, les charges retenues contre Papon et le parcours de ce dernier.

Une procédure judiciaire démesurée

En mai 1981, entre les deux tours de l'élection présidentielle, le Canard enchaîné publie deux documents que lui a fait parvenir Michel Slitinsky, la véritable âme de ce procès. Le premier daté du 1er février 1943 est un ordre de réquisition « du nombre de gendarmes nécessaires pour escorter un convoi d'israélites transférés du camp de Mérignac au camp de Drancy ». Le second est un arrêté du préfet régional, signé M. Papon, secrétaire général, sur papier officiel à en-tête du « service des questions juives » et déclarant « sous influence prépondérante juive au sens de l'ordonnance allemande du 18 octobre 1940 un immeuble du centre de Bordeaux appartenant à un français juif ».

Le 8 décembre 1981 une première plainte est déposée par la famille de plusieurs déportés morts à Auschwitz pour « crime contre l'humanité ». Le 15 décembre, un jury d'honneur, composé de cinq « grands résistants » choisis par le Comité d'action de la résistance, et saisi à la demande même de Papon, rend une

pour coupables du traitement abominable infligé aux français juifs comme aux étrangers juifs qui avaient cherché asile sur la terre de France ». Il donne toutefois « acte à M. Papon de ce qu'il fut bien affilié aux Forces françaises combattantes à compter du 1er janvier 1943 » mais estime par ailleurs que M.

Legay. Mais le 19 avril 1989 Maurice Sabatier décède, suivi de Legay le 3 juillet. Le 31 décembre 1989, le conseiller Braud fait l'objet d'une promotion et c'est le conseiller Léotin qui reprend le dossier sur la base de nouvelles plaintes visant des faits nouveaux concernant Bousquet et Papon le 16 mai 1990. Papon est inculpé à nouveau sur cette base le 22 juin 1992 et Bousquet dès le 19 avril mais il est assassiné le 8 juin 1993!

Le 28 juillet 1995, le dossier est enfin transmis au parquet général qui, le 19 décembre, demande le renvoi de Papon devant la Cour d'Assises. Le 6 mars 1996, la Chambre d'accusation se réunit et rend le 18 septembre un arrêt accablant pour Papon.

Allant au-delà du réquisitoire, elle retient le chiffre total de 1690 juifs dont il a ordonné l'arrestation et participation à la déportation entre 1942 et 1944, estime « qu'il ressort de l'instruction aucune certitude quant à l'appartenance de Maurice Papon à la Résistance » et conclut : « Par son parcours personnel et socioprofessionnelle qui l'a mis au contact immédiat de sources d'information privilégiées, multiples et concordantes sur le déroulement en France à Bordeaux, du programme hitlérien d'extermination des juifs au service duquel il a placé la logistique des bureaux de la préfecture, rouage indispensable du processus de destruction, il a eu, dès avant sa prise de fonctions, une connaissance claire, raisonnée, circonstanciée et continue du dessein formé par les nazis d'attenter à la vie de ces personnes, constitutive de préméditation, même s'il a pu demeurer dans l'ignorance des conditions exactes de leurs souffrances ultimes et des moyens techniques utilisés pour leur donner la mort. Il existe dès lors des charges suffisantes contre lui de s'être rendu coupable de complicité d'assassinat. »

Le 23 janvier 1997 enfin la Cour de cassation rejette le pourvoi de Papon après avoir vérifié que sur le plan du droit étaient remplies les exigences formulées par l'article 6 du Tribunal de Nuremberg pour définir la participation à un crime contre l'humanité.

Le crime contre l'humanité

Le 29 juillet 1982, après le dépôt de six autres plaintes, le parquet de Bordeaux décide l'ouverture d'une information judiciaire et le 19 janvier 1983, Maurice Papon est inculpé de « crime contre l'humanité » par le juge d'instruction Nicod. Mais le 11 février 1987 la procédure est annulée par la cour de cassation au motif qu'en vertu de « privilège de juridiction » le parquet aurait dû saisir la Chambre criminelle dès le 5 janvier 1983, date à laquelle apparaît dans le dossier le nom de Maurice Sabatier, ancien préfet régional d'Aquitaine et supérieur hiérarchique direct de Papon et à ce titre susceptible d'être inculpé.

Le 4 août 1987 le conseiller Braud reprend à zéro l'instruction et successivement le 8 juillet 1988 Papon est à nouveau inculpé, le 20 octobre c'est le tour de Maurice Sabatier et le 3 février 1989 de nouvelles plaintes sont déposées visant René Bousquet, ancien secrétaire général de la police nationale, et son délégué en zone occupée Jean

l'administration centrale du ministère de l'Intérieur. Promu quatre fois en moins de dix huit mois, le voilà le 26 mai 1942 secrétaire général de la Gironde, dépendant directement du préfet régional qui lui délègue les pouvoirs de police et la haute main sur le bureau des Affaires juives.

Mis en contact avec l'envoyé du général de Gaulle en Aquitaine, Gaston Cusin, le 6 juin 1944 jour du débarquement, ce dernier en fait son directeur de cabinet le 24 août lorsqu'il est lui-même désigné commissaire de la République à Bordeaux. Papon a su se reconverter et le Comité départemental de la Libération n'en peut mais.

Après la guerre, il va effectuer une brillante carrière préfectorale (Corse, Constantine) avant d'occuper pendant neuf ans le poste stratégique de préfet de police de Paris de 1958 - juste avant le retour aux affaires du général de Gaulle qui l'y maintiendra - à 1967. C'est sous son règne qu'auront lieu le massacre d'au moins 200 Algériens dans la nuit du 17 octobre 1961, les 8 morts du métro Charonne en février 1962 et l'enlèvement puis l'assassinat de Ben Barka, dirigeant de l'opposition marocaine, en octobre 1965. Élu député U.D.R. du Cher en 1968, réélu en 1973 et 1978, maire de Saint-Amant-Montrond, trésorier national du mouvement gaulliste pendant plusieurs années, il termine sa carrière politique comme ministre du Budget du gouvernement Barre entre 1978 et 1981.

Comment un si brillant parcours a-t-il pu être terni par un épisode qui n'aura occupé que deux ans de sa vie et alors qu'il estime n'avoir fait que son devoir de technicien, obéissant simplement aux ordres de sa hiérarchie? Un fonctionnaire n'est-il pas là pour faire tourner la machine quelles que soient les circonstances, pour assurer en quelques sortes la continuité de l'État? Mais n'est-on pour autant responsable de rien? N'y a-t-il pas un moment où il faut choisir entre le principe d'obéissance et disons tout simplement le principe d'humanité?

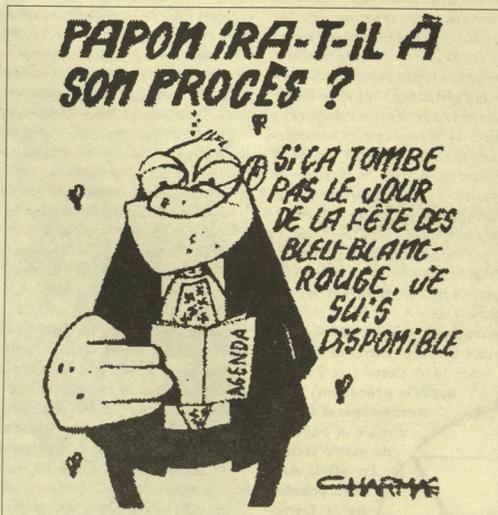
Bibliographie:

- M. Slitinsky. L'affaire Papon. Édition Alain Moreau.
- M. Slitinsky. Procès Papon, le devoir de justice. Édition de l'Aube.
- G. Boulanger. Maurice Papon, un technocrate français dans la collaboration. Édition du Seuil.
- G. Boulanger. Papon, un intrus dans la République. Édition du Seuil.
- P. Cohen-Grillet. Maurice Papon, de la collaboration aux assises. Édition Le bord de l'Eau.
- B. Violet. Le dossier Papon. Édition Flammarion.
- M.O. Baruch. Servir l'État français. Édition Fayard.

J-J Gandini

Tract diffusé à Bordeaux en décembre 1941

Les anarchistes révolutionnaires dénoncent une armée de journalistes et de speakers prostitués qui cherchent à faire croire que les juifs et les francs-maçons sont responsables de notre malheur... La responsabilité de la tragédie sanglante actuelle retombe sur le régime capitaliste qui sème la guerre entre les hommes, régime de domination de l'homme par l'homme.



décision ambiguë. Rappelant liminairement qu'il « considère, en ce qui concerne la répression des victimes du nazisme, le régime de Vichy comme particulièrement pervers et complice, voire même coupable principal du fait qu'il est allé au devant et au-delà des ordres que pouvaient donner les autorités d'occupation », il estime que « les hommes de Vichy doivent être tenus

Papon, dont la responsabilité bien qu'elle ne paraît pas la plus engagée doit tout de même être retenue, a dû concourir à des actes apparemment contraires à la conception que le jury se fait de l'honneur » pour conclure « qu'au nom même des principes qu'il croyait défendre et faute d'avoir été mandaté par une autorité qualifiée de la Résistance française pour demeurer à son poste, M. Papon aurait dû démissionner de ses fonctions au mois de juillet 1942 ». Ce qui fera dire à Serge Klarsfeld dans le Quotidien de Paris du 19 décembre : « Le jury d'honneur est le premier organe de la Résistance qui déclare publiquement que des juifs de France ont été envoyés à la mort par un résistant français... »

La police de Papon massacre 200 Algériens

En octobre 1961, Michel Debré est Premier ministre. Ayant déjà démontré ses capacités de zélé serviteur de l'État, Maurice Papon bénéficie de la plus haute confiance. La preuve, on lui a confié le poste, éminemment sensible, de Préfet de police de Paris.

A ce titre, il vient d'imposer le couvre-feu aux Algériens. A l'appel du F.L.N., des milliers d'entre eux décident, le 17 octobre, de braver cet interdit et tentent de défilier pacifiquement, en famille, dans les rues de Paris. Pour l'État français, c'en est trop! La police parisienne charge, tire, massacre à coup de crosse et jette des dizaines de corps à la Seine. Plus de 200 Algériens sont ainsi assassinés. Plus de 11500 sont « rafliés » et parqués pendant plusieurs jours.

Ce massacre n'est pas une bavure. Une nouvelle fois Papon apparaît comme un odieux comparse, complice et docile. L'ordre est venu de haut: il fallait « donner une leçon » à ces algériens. Alors que la démocratie française torturait quotidiennement en Algérie, les immigrés devaient eux fermer leur gueule.

Pratiquant le négationnisme, l'État français s'est efforcé depuis de faire disparaître toute trace de ce sanglant épisode, absent de la plupart des manuels d'histoire. Mieux encore, la démocratie française cherche à intimider ceux qui font effort de mémoire. En octobre 1996, l'ensemble des exemplaires, destinés à la France, du quotidien algérien « Liberté » ont été saisis à l'aéroport de Lyon-Satolas. Un article relatant ce massacre sous un jour déplaisant pour l'État français. Ministre de l'Intérieur, Debré fils a assuré sur ce dossier la continuité du « sale boulot » accompli par son père.

Papon ne sera jamais inculpé pour son implication dans ce carnage. Chirac a condamné le régime de Vichy, tout en oubliant les massacres coloniaux, pour mieux dédouaner l'État sous sa forme actuelle. Il voudrait nous faire oublier que notre État républicain pratique la xénophobie au quotidien.

Patrick - groupe Durruti

Histoire courte de l'Internationale des fédérations anarchistes (I.F.A.)

L'I.F.A. FUT CRÉÉE AU CONGRÈS international de Carrare (Italie), entre le 31 août et le 5 septembre 1968. Cela se passa après le congrès qui avait eu lieu à Londres (entre le 25 juillet et le 1^{er} août 1958) qui recréa un certain dynamisme et des volontés de se diriger vers une organisation de l'anarchisme international. Les militants et militantes qui se sont rencontrés au congrès de Londres se mirent d'accord pour dire que « l'Internationale anarchiste a pour origine la volonté et l'activité internationale des anarchistes, confirmées à Amsterdam en 1907 et réaffirmées plusieurs fois depuis. Le congrès de l'Internationale anarchiste est le lieu où tout le mouvement participe ; c'est son moyen temporaire d'expression... » A côté de cela se constituait une commission anarchiste internationale (C.A.I.) en charge de maintenir les relations entre les congrès. L'importance d'un travail suivi, nécessaire au développement de l'action anarchiste organisée, a été reconnue.

Le congrès de Carrare, désiré à un moment crucial de la lutte sociale (dans la continuité de mai 68), fut la plaque tournante du travail qui avait été commencé à Londres et continué malgré de nombreuses contradictions. A Carrare, dans une atmosphère enflammée, on pouvait assister à la confrontation de diverses générations de militants, depuis les combattants de la révolution espagnole, combattants antifascistes, jusqu'aux jeunes rebelles des barricades de l'Europe centrale. La perspective révolutionnaire,

développée par les salariés et les étudiants, pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, trouva dans le congrès un moment très fort de confrontation et de vérification. Alors que d'un côté se confirmait la critique du marxisme, en rejetant l'illusion du « marxisme-libertaire », fut relancée, d'un autre côté, l'idée de l'importance du mouvement des travailleurs comme acteurs centraux d'une révolution anti-autoritaire possible. En parallèle furent définies les bases pour une organisation internationale, avec une existence permanente. Le travail qui fut effectué, depuis lors, par la commission en charge (C.R.I.F.A. : Commission de relations de l'Internationale des fédérations anarchistes) a permis la possibilité de garder un lien continu, un échange d'informations et une solidarité internationale. Du 1^{er} au

23 mars 1978, c'est-à-dire 7 années après le précédent) en un moment spécial de la vie sociale et politique du pays d'accueil. En effet, Aldo Moro, président de la Démocratie chrétienne avait été kidnappé par les Brigades rouges. Cette situation permit de passer à l'étape suivante, dans la définition de l'orientation collective de l'action anarchiste organisée. En développant une critique constructive de la lutte armée, le congrès développa la thèse selon laquelle « la violence révolutionnaire ne peut être comprise et acceptée sans l'existence parallèle d'un mouvement fort et organisé de travailleurs,



4 août 1971 se tint, à Paris, le second Congrès anarchiste international, dans la continuité du mouvement de protestation qui était encore en vigueur, mais de plus en plus maltraité. A Paris, les compagnons et compagnes rencontraient de plus en plus de difficultés avec l'action militante, ce qui mena cer-

tains groupes à la seule recherche de l'efficacité et à l'adoption de mécanismes de majorité pour le fonctionnement de l'organisation. L'espoir de dépasser ces difficultés, et le no man's land dans lequel se trouvaient les organisations de masse, la forte présence des organisations à caractère bolchevik entraînaient certaines personnes à créer toutes sortes de théories et à avoir une pratique distante du terrain anarchiste international. La confrontation qui eut lieu permit une clarification qui eut un impact sur les situations nationales et qui a toujours un effet aujourd'hui. En réaffirmant la volonté organisationnelle du congrès de Carrare (1968), le congrès de Paris confirma sa volonté d'aller de l'avant, dans la même direction. Le troisième congrès de l'I.F.A., eut lieu à Carrare (entre les 23 et 27 mars 1978, c'est-à-dire 7 années après le précédent) en un moment spécial de la vie sociale et politique du pays d'accueil. En effet, Aldo Moro, président de la Démocratie chrétienne avait été kidnappé par les Brigades rouges. Cette situation permit de passer à l'étape suivante, dans la définition de l'orientation collective de l'action anarchiste organisée. En développant une critique constructive de la lutte armée, le congrès développa la thèse selon laquelle « la violence révolutionnaire ne peut être comprise et acceptée sans l'existence parallèle d'un mouvement fort et organisé de travailleurs,

Congrès anarchiste international

Les 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre prochain se tiendra à Lyon le 6^e congrès de l'Internationale des fédérations anarchistes (I.F.A.). Dans ce cadre le Monde libertaire a décidé de réaliser un dossier, en vous présentant chaque semaine, jusqu'au congrès, un certain nombre de textes sur les enjeux de l'internationalisme ainsi que des présentations d'organisations qui participeront au congrès. Pour ce premier volet nous reproduisons ci-dessus un extrait de l'appel au congrès ainsi qu'un historique de l'I.F.A.

Parce que les frontières nationales imposées par la bourgeoisie divisent artificiellement la classe ouvrière en tribus patriotes, dissimulant en cela les vrais antagonismes de classe, le mouvement ouvrier, et en son sein le mouvement anarchiste, s'est toujours affirmé internationaliste. Aujourd'hui, à l'heure où le capitalisme se structure toujours mieux à l'échelle mondiale, les anarchistes organisés pensent toujours que seule la coordination internationale peut conduire à l'émancipation sociale qu'ils souhaitent.

C'est à cette fin qu'en 1968 a été créée l'Internationale des fédérations anarchistes (cf ci-contre). L'I.F.A. va tenir son sixième congrès en novembre prochain à Lyon. C'est une échéance importante pour le mouvement anarchiste international. C'est une occasion de se rencontrer, d'échanger des informations et analyses, de parler de l'évolution du système qui nous opprime, de comparer nos stratégies, et d'élaborer des pratiques communes. Le besoin d'un congrès se fait sentir partout dans le monde : le mouvement anarchiste est en pleine mutation, des opportunités qui n'existaient pas pour lui il y a peu de temps se présentent, il se développe parfois là où il n'avait jamais existé.

Pour cela, le secrétariat de l'I.F.A., à l'issue de plusieurs rencontres préparatoires, a souhaité un congrès le plus ouvert possible, où de nombreux groupes et organisations anarchistes pourraient se rendre. Conscient de la nécessité d'un minimum de cohérence pour développer des actions communes, notre base de regroupement se situe clairement sur un terrain anti-capitaliste et anti-étatique au sein du mouvement ouvrier et paysan dans son sens le plus large. Les délégations non-membres de l'I.F.A. pourront donc participer au congrès en tant qu'observatrices et y prendre la parole. Cette rencontre devrait permettre de tisser des liens entre les divers groupes et organisations présentes, pour servir de base à un futur travail commun.

Notons enfin, qu'à l'initiative de la commission femmes de la Fédération anarchiste francophone, dans le cadre de ce congrès, une réunion spécifique entre militantes anarcho-féministes aura lieu.

d'accord sur les idées libertaires». Le congrès rencontra différentes opinions sur le développement possible d'un tel mouvement, grâce au travail des militants anarchistes dans les différentes structures syndicales. La plupart de l'organisation reconfirma son accord avec les principes définis en 1968. La fédération française affirma, pour la première fois, au sein de l'Internationale, son choix pour un mouvement indépendant du mouvement des travailleurs et avec un profil autogestionnaire. Le congrès décida d'avoir une position claire concernant les mouvements de lutte des femmes, qui étaient en forte croissance cette même année, et d'apporter des éléments de réflexions nouveaux pour tout le mouvement révolutionnaire : « L'I.F.A. soutient la révolte des femmes... L'I.F.A. ne considère pas le problème des femmes comme secondaire et ne se satisfait pas de discussions théoriques qui ne seront pas mises en pratique dans la vie de tous les jours ».

Huit ans plus tard, en 1986, nous retournons à Paris, entre le 31 octobre et le 3 novembre avec la réunion du 4^e congrès. Fini le cycle des luttes démarrées en 1968, le congrès se mit à discuter sur la lutte anti-impérialiste et sur les mouvements de libération nationale. Avec un oeil sur la situation de l'Amérique Latine fut décidé un projet de solidarité avec la lutte populaire au Nicaragua et à Haïti, et la proposition de création d'une commission de relations pour l'Amérique centrale et du Sud.

Pour ce qui concerne la situation syndicale, la situation antérieure fit apparaître deux positions différentes (premièrement : soutien à l'Asso-

ciation Internationale des Travailleurs (A.I.T.) uniquement ; deuxièmement : soutien d'une approche moins idéologique mais plus pragmatique avec participation aux grands syndicats réformistes.)

En 1990 (du 1^{er} au 4 novembre) eut lieu à Valencia (Espagne) le cinquième congrès de l'I.F.A., qui confirma le souhait de s'élargir au-delà des seuls quatre membres existants (France, Italie, Bulgarie, Espagne). Le nouveau pacte de l'I.F.A. confirmant sa nouvelle orientation en ce qui concerne sa relation avec les autres organisations anarchistes internationales est rédigé. L'Union des anarchistes bulgares (Bulgares en exil) réserve sa décision, souhaitant contacter les anarchistes bulgares de l'intérieur (F.A.C.B.). Finalement, l'Initiative pour une Fédération anarchiste en Allemagne (I.-A.F.D.) rejoint l'I.F.A. en 1991. L'A.N.O.R.G., petite organisation norvégienne, est refusée, suite à sa position de soutien à l'O.T.A.N.

Les membres actuels de l'I.F.A. sont : La F.A. francophone, la F.A. italienne, la F.A. ibérique, l'I.-A.F.D., la Fédération libertaire argentine.

D'autres organisations comme la F.A. tchécoslovaque, la F.A. polonaise ou certains groupes actifs pourraient, peut-être, être intéressés par rejoindre l'I.F.A., mais ne faut-il pas d'abord réfléchir à quel projet d'organisation leur proposer. Ce sera là, l'un des objets du prochain congrès qui se tiendra au mois de novembre prochain en France. Le secrétariat de l'I.F.A. est actuellement animé par la Fédération anarchiste francophone.

Secrétariat de l'I.F.A.

Souscription internationale pour le congrès de l'Internationale des fédérations anarchistes (I.F.A.)

PARCE QUE LES FRONTIÈRES NATIONALES imposées par la bourgeoisie divisent artificiellement la classe des exploités en tribus patriotes, parce que notre planète ne doit pas être saucissonnée en divisions arbitraires et antagonistes, parce que chacun doit pouvoir voyager et vivre sur un lieu autre que celui qui lui a été imposé par sa naissance, le mouvement anarchiste rejette les frontières.

L'I.F.A. va tenir son sixième congrès en novembre. C'est une échéance importante pour le mouvement anarchiste.

Nous voulons ouvrir ce congrès à d'autres organisations anarchistes internationales provenant des différents continents et non adhérentes à l'I.F.A.

Nous lançons un appel à tous les militants et sympathisants libertaires pour nous permettre ce congrès ouvert. Une souscription est ouverte. Toute aide financière peut être versée sur le compte ccp n° 16 176 00 S Paris, à l'ordre

de M. Boury et adressée à la librairie du Monde libertaire, 145 rue Amelot 75011 Paris (préciser impérativement, au dos du chèque, « Congrès IFA »).

Par ailleurs, des bons de soutien, à l'organisation de ce congrès de l'I.F.A., d'un montant de 100 F seront disponibles, prochainement, à la librairie du Monde libertaire.

Le secrétariat aux relations internationales de la Fédération anarchiste

Total précédent: 5 050 F

H. Hernandez, C. Lhostis, A. Rouxel: 100 F; Béran-gère, Guillaume: 150 F; Septier: 200 F; groupe de Montpellier: 250 F; groupe La Villette: 500 F

Sous-total: 1550 F
Nouveau total: 6 600 F

LECTURE

Pierre Kropotkine une biographie non dénuée de contradictions

L'UN DES PLUS BEAUX ÉLOGES formulés à l'égard de celui que beaucoup considéraient comme le chef de file de l'anarcho-communisme émane de son ami Serge Stepniak : « On peut croire absolument chaque mot qu'il prononce ». Pierre Alexeievitch Kropotkine naquit au sein de la plus haute aristocratie. En 1855, à l'âge de 13 ans, il intégra le corps des pages au service du tsar Alexandre II. Plus tard, il participa à plusieurs expéditions ; ses observations du monde animal soulevèrent dans son esprit des doutes sérieux sur la théorie darwinienne de l'évolution. Il épousa progressivement la philosophie de *narodnik*, littéralement « des hommes prenant le parti du peuple », et il rejoignit les rangs des révolutionnaires. Début février 1872, il quitta Saint-Petersbourg et se rendit en Suisse. L'horloger Adhémar Schwitzgubel, un fidèle de Michel Alexandrovitch Bakounine, le mit en relation avec les montagnards du Jura. Pierre Kropotkine discerna chez ces artisans internationalistes une indépendance de pensée qu'il n'avait point captée jusqu'ici au contact de ses contemporains et qui l'incita à adhérer aux préceptes de l'anarchie. Il regretta de ne pas rencontrer l'auteur de *Fédéralisme, socialisme et antithéologisme*. De retour dans son pays, il s'affilia au cercle fondé en 1869 par Nicolas Tchaikovski, le frère du célèbre compositeur. En raison de ses activités, il subit des enfermements dans des pénitenciers russes et français (Lyon, Clairvaux). Il collabora à divers organes de presse, y compris à l'étranger. Le théoricien libertaire, qui ne marqua guère d'intérêt pour la libération sexuelle, ne souhaitait pas une émancipation « excessive » des femmes. Qu'il jugât le régime de la troisième république meilleur que n'importe quel autre au monde ne manque pas non plus de surprendre. En partie sans doute par antigermanisme,

il approuva les hostilités de 1914-1918, que même de nombreux pacifistes qualifient de « boucherie ». Errico Malatesta, choqué comme d'autres par cette attitude, se demanda avec raison : « que reste-t-il après cela de l'antimilitarisme, et, en fait, de l'anarchisme ? » Kropotkine se brouilla également avec ses collègues du périodique londonien *Freedom*, ce qui précipita sa rupture avec la plupart des militants de l'Europe occidentale. Au plus fort des affrontements, il signa avec 15 autres protagonistes un manifeste en faveur de la guerre, auquel Emma Goldman, Lilian Wolfe, Malatesta et d'autres répliquèrent en réaffirmant que les conflits armés résultent d'un système d'exploitation ainsi que de l'existence d'États, nés de la force militaire... Pourtant, à partir de 1918, le tarneur bolchevique le rapprocha à nouveau de certains qui avaient pris leurs distances. Kropotkine vit en Lénine « un fou, un sacrifice, désireux de brûler, de massacrer... ». Fin novembre 1920, il rédigea une déclaration intitulée *Que faire ?* dans laquelle il fustigea sur un ton désespéré les horreurs perpétrées par les dirigeants au nom de la révolution. Après son décès survenu le 8 février, 100 000 personnes suivirent le cercueil jusqu'au cimetière de Novo-Devichi, au bord de la Moskva. Le livre de George Woodcock et Ivan Avakumovic nous rend familier ce penseur, écrivain et « prophète ». Au-delà de ses thèses politiques, ses apports, souvent innovants, dans des domaines aussi variés que la géographie, la sociologie, la biologie et l'histoire méritaient cet hommage.

René Hamm

Pierre Kropotkine, prince anarchiste de George Woodcock et Ivan Avakumovic (1953). Éditions Ecosociété de Montréal - 463 p - 125 F. En vente à la librairie du Monde libertaire.

à la petite semaine Vive la Padanie libre !

Sauf erreur, aucun porte-parole des vitrines opaques mais légales des organisations de lutteurs-libérateurs nationaux n'a jusque-là manifesté le moindre soutien à cet autre membre du club des orphelins privés de mère patrie, la Ligue du Nord.

Son leader, Umberto Bossi, verse aisément, il est vrai, dans ce populisme vulgaire et racoleur sensible aux idiotes du village patriote, bouche bée à l'évocation de l'indéniable majesté de leurs clochers et de leurs beaux drapeaux brandis comme des flambeaux.

Certes, dans leurs motivations sécessionnistes de boutiquiers de luxe, ses partisans, en évoquant les péquenots assistés et mafieux du Sud, pillant sans vergogne les abondantes ressources de leur riche Italie nordiste, donnent facilement dans cette xénophobie sans laquelle il n'est pas de nationalisme digne de ce nom.

Cette absence de solidarité demeure néanmoins curieuse, car ni l'adoration des bouts de chiffon orgueilleux flottant au vent de la connerie identitaire, ni le mépris pour l'étranger forcément parasite n'ont jamais gêné, au contraire, ceux qui préfèrent leur morceau de terre à tout être humain sans frontières.

Émus aux larmes par cette solitude combattante, qu'il nous soit permis de rappeler la petite communauté des États-nations en devenir à ses devoirs d'entraide la plus élémentaire. Attendraient-ils pour cela des preuves plus convaincantes de réel attachement des Lombards au sol sacré de leur patrie ? La condition première serait-elle de voir le chemin vers cette nouvelle indépendance parsemé de cadavres de profiteurs calabrais, siciliens ou romains ?

En guise d'encouragement, la voix mâle de leur chorale nationalisée pourrait peut-être entonner ce cri gaullien autant que stupide : Vive la Padanie libre !

Floral

CINÉMA

Nettoyage à sec. Anne Fontaine

SON PREMIER FILM ÉTAIT *Les histoires d'amour finissent mal en général*. Suivi par *Augustin*, évocation délicieusement comique d'un garçon en mal de casting, une réussite. Consécration provisoire donc, avec *Nettoyage à sec*, en compétition à Venise, un prix pour le scénario, co-écrit avec Gilles Taraud.

Sur l'affiche de *Nettoyage à sec* : un fer à repasser de pressing. Sur la surface chromée du fer paraissent de gauche à droite les visages du trio du film : Charles Berling, le mari ; Stanislas Merhar, l'amant, de dos, étreignant la femme, Miou-Miou. Drame classique,

l'employé couche avec la femme du patron. Faux. Le film débute avec le meeting, va s'encanailler dans une boîte et tombe sous le charme d'un numéro de travestis. Une imitation de « Sylvie et Johnny » interprétés par un homme et sa sœur travestis. On sympathise, on échange les partenaires. Un chaîne de causalités s'engage : Belfort, c'est l'enfer, donc... Même un couple qui s'aime a besoin d'écart, donc... quand Loïc le beau travesti va se présenter seul au pressing, les jeux sont faits. L'intrus va posséder... le corps de la femme du patron, puis, petit à petit, la planche à repasser, et tout le reste.

Mais, tarte à la crème, le désir pour le patron (Berling) ne passera pas. Le passage à l'acte sera l'erreur fatale. Mari et femme, dans un élan d'amour non altéré par le passage de l'autre, le jetteront aux oubliettes, après l'avoir supprimé.

Qu'on comprenne enfin, pourquoi les petits commerçants ne s'en sortiront pas ! Qu'on sache enfin pourquoi ce film n'a rien à voir avec le *Théorème* de Pasolini, où Terence Stamp - beau comme un ange - séduit toute une famille, y compris la femme de ménage, et transforme tout le monde par son passage.

Loïc, (Stanislas Merhar) a aussi une beauté troublante, mais à part cela, parle et agit comme une petite frappe. Voilà ce que ce film suggère : à supposer que Terence Stamp fut descendu dans cette famille là, ils n'auraient même pas été capable de voir la différence.

Banal à pleurer et à la limite insultant pour tous ceux qui font marcher un « nettoyage à sec », le film ravale le sentiment et l'émotion au plus bas. Le sexe, ça se consomme « cul sec », vite, comme un alcool blanc, à coups saignants comme l'arme blanche. On est à dix mille lieues de revendications ou de projets érotiques. Érotiser la vie entière, développer toutes les jouissances, y compris celle du cul serait un beau programme pour un film radical.

Au lieu de cela, on nous passe en revue des clichés sur ce qui advient dès que la jouissance pointe son nez. Qu'en savent-ils, les Anne Fontaine et Gilles Taurand ?

La position indéfendable du film, c'est de prétendre le savoir pour ces personnages-là.

Heike Hurst (Fondu au Noir)
Radio libertaire

RADIO LIBERTAIRE • 89.4 MHz

jeudi 2 octobre à 18 heures :
Si Vis Pacem parlera de la proposition de loi n° 271 sur le désarmement unilatéral de la France avec le sénateur Franck Sérusclat.

vendredi 3 octobre à 14 h 30 :
Jazz en liberté : Ornette Coleman trio en public (1962) ;
Daunik Lazro-In situ trio (1968) ;
Sonny Simmons trio (1996).

samedi 4 octobre à 11 h 30 :
Chroniques syndicales : journées portes ouvertes dans les ateliers d'artistes de Ménilmontant.

samedi 4 octobre à 13 h 30 :
Chroniques rebelles : Julia Wright (fille de l'écrivain Richard Wright) apportera les dernières informations concernant la situation de Mumia Abu Jamal.

mercredi 8 octobre à 10 h 30 :
Blues en liberté : Freddy Kink.

samedi 4 octobre

Brocante musicale en soutien à Radio libertaire

Les objets sont à déposer sur place
samedi matin à partir de 8 heures,
33, rue des Vignes, 75020 Paris
(M° Buzenval ou Avron)

La vente commencera à partir de midi,
jusqu'à 20 heures

Musique

avec les groupes
Datapanic (Rock Punk)
Poupi's (Blues)

Louzicat (Rockabilly)

Guimou de la Tronche (chansonnier)

La restauration est prévue :
sandwichs, boissons, bière à la pression...

Librairie du Monde libertaire
145, rue Amelot • 75011 Paris

forums

le 3 octobre à 19 h 30,
Michel Ragon auteur
d'« Une berge à l'autre »

le 4 octobre à 16 h 30,
Serge Livrozet auteur de
« Nice baie d'aisance » (Poulpe)

Manifestation « anti-bleu-blanc-rouge »

LA FÉDÉRATION ANARCHISTE n'a pas participé à la manifestation « unitaire » du 27 septembre (1). Nous n'avons pas défilé avec ceux qui prétendent combattre le F.N., alors qu'au gouvernement, ils appliquent des idées de Jean-Marie Le Pen! En n'abrogeant pas les lois Pasqua-Debré; en lâchant les sans-papiers, la gauche fait plus que renier ses promesses (ce qui était prévisible), elle prend à son compte une partie des idées véhiculées par la droite et l'extrême droite.

Avec le projet de loi Jospin-Chèvènement, la gauche désigne une fois de plus les immigrés comme responsables du chômage. C'est bien là toute la propagande du F.N. qui est crédibilisée et renforcée par l'action du gouvernement. C'est bien contre cette logique que des milliers d'hommes et de femmes avaient protesté lors du vote de la loi Debré!

Pouvait-il en être autrement?

Comme pour les privatisations, la fermeture de l'usine de Villeverd, les 35 heures, Jospin et son gouvernement n'ont pas « trahi ». Ils gèrent (avec tout le réalisme qui convient) un système qui ne leur permet pas de proposer une alternative aux logiques économiques du capitalisme. En acceptant le jeu du parlementarisme, la gauche accepte aussi les lois de « l'économie de marché ». Ce gouvernement – comme les autres – est incapable d'enrayer la progression de la misère et de réduire le

chômage. Il a donc besoin d'un bouc émissaire: l'immigration clandestine et d'un épouvantail: le Front national.

Pour éliminer le F.N., combattons les racines du mal: le capitalisme

La misère engraisse le racisme et ceux qui en vivent. Pour faire reculer le fascisme, il faut combattre les logiques d'exploitation, de profit et amorcer une rupture fondamentale avec les politiques précédentes. Il est clair que nous n'avons rien à attendre d'un gouvernement. C'est ce qu'ont compris les sans-papiers en restant maître de leur lutte. C'est en partie ce que les manifestants « anti-loi Debré » avaient amorcé.

Pour leur part, les militants de la Fédération anarchiste n'entendent pas participer à une opération de propagande progouvernementale. Dans les quartiers, les fachs, sur les lieux de travail, nous continuerons à développer des luttes, des pratiques débouchant sur plus de liberté et d'égalité pour les individus, plus de fraternité entre les peuples.

Fédération anarchiste

(1) Cette dernière, compte tenu de la soixantaine d'organisations signataires, n'a donné lieu qu'à une faible mobilisation. L'opération « détournement du mécontentement » lancée par le P.C.F. sur l'épouvantail F.N. semble ne pas avoir fait recette. Comble du ridicule, le P.C.F. défilait avec ses drapeaux bleu blanc rouge!

Du « sur mesure » pour les patrons

suite de la première page

sociale n'a donc plus beaucoup d'années (ou de mois?) à vivre... Privée de ses cotisations, mise sous perfusion par l'État, elle pourra être « débranchée » dès le moment opportun.

Pour le patronat, c'est la plus grande des victoires. Pour lui, l'objectif, dans l'idéal, est bien de faire disparaître tout le système des prestations sociales, ou autrement dit les « revenus de transfert » ou « salaires différés ». Pourquoi? parce qu'il y a un formidable magot à la clé: les quelques 1000 milliards de francs de charges que les patrons versent encore à l'U.R.S.S.A.F....

Dans ce schéma « d'évolution » du système de protection sociale, l'État conserverait un rôle minimal « d'assistance publique », les associations caritatives et humanitaires s'occuperaient des cas les plus désespérés (en nombre croissant!) et les citoyens des classes moyennes iraient engraisser les assurances privées et souscrire au nouveau système des fonds de pension pour leur retraite.

Il y a même un bonus: le « toujours plus de cadeaux fiscaux »

L'effet d'annonce au sujet d'une plus grande taxation de l'épargne (20 milliards de francs pris sur les contrats d'assurance vie, les plans d'épargne logement et les plans d'épargne populaire) fera ricaner la bourgeoisie qui, pour preuve, n'a pas protesté une seconde contre ces mesures. Les capitalistes ont bien d'autres ficelles pour protéger leurs profits des foudres du fisc.

Par contre, le patronat pouvait être satisfait dès le début du mois de septembre, puisque Martine Aubry annonçait très clairement que des incitations financières seraient mises en place en faveur des patrons qui « sauront moderniser leurs méthodes de production, et annualiser le temps de travail ». Elle était

toute aussi généreuse concernant l'ensemble du dispositif des aides à l'emploi: celui-ci devant être intégralement reconduit en 1998. Au total, les crédits de l'emploi, autrement dit les aides directes au patronat, devraient se monter à la coquette somme de 156 milliards de francs.

En dessert: Jospin fait du « de Robien »...

La réduction du temps de travail est résolument placée sous le signe de la flexibilité, de la rentabilité et de l'annualisation! Jospin, victime d'une crise d'annéisme brutale, nous l'a affirmé: il n'a jamais promis les 35 heures payées 39 h. Les salariés seront donc forcement mis à contribution et cette conférence doit confirmer « qu'aucune mesure généralisée sur le temps de travail » ne sera prise.

La CGT tente bien de monter au créneau avec un projet de loi tout ficelé (excluant des surcroûts de flexibilité) mais en sachant pertinemment que ses propositions seront inacceptables, à la fois par le CNPF, le gouvernement, et la CFDT de Nicole Notat. La CGT - qui sur le terrain signe déjà des accords d'annualisation! - risque donc fort de remballer le dossier dans son carton sans autre forme de procès - mais l'important pour les leaders cégétistes, n'était-il pas

surtout de montrer une attitude « radicale », en vue des élections prud'homales à la fin de l'année, et non d'entamer un réel travail de mobilisation?

Par ailleurs, et depuis des semaines, les médias nous ressortent quelques exemples de cas quasiment « idylliques » de réduction du temps de travail (semaine de quatre jours, adoptée « démocratiquement » par le personnel - traduisé par des cadres sup ou des ouvriers que l'on menace de virer!).

Toujours en échange de l'ouverture des négociations branche par branche, entreprise par entreprise, et des incitations en faveur de l'annualisation du temps de travail sur le schéma de la loi de Robien, on nous annonce (grâce à l'opération sur la C.S.G.) un gain de pouvoir d'achat de 1%... Quelques miettes ridicules qui seront vite compensées, entre autre, par l'augmentation des carburants, des cigarettes etc.).

Au bout du compte, seul un véritable mouvement social pourrait permettre de créer un rapport de force et une négociation à l'avantage des salariés (pour une véritable réduction du temps de travail, massive, uniforme et avec augmentation de salaire...) et sans compter un seul instant sur ces encravés de gauche qui osent encore s'appeler des socialistes.

Régis. - groupe Kronstadt (Lyon)

Victoire des « protégés » du D.A.L. à Colmar

Le 26 septembre, le juge Christian Riss, président du Tribunal de grande instance de Colmar, a rejeté la demande d'expulsion en référé introduite par la mairie de la cité haut-rhinoise à l'encontre d'Aïcha d'Isidoro, née Boussaïd (cf M.L. n° 1909). Ce verdict reconnaît à la partie requise le bénéfice de la loi du 31 mai 1990 consacrant en son article 1^{er} le principe général pour toute personne de disposer d'un logement décent et indépendant. C'est la sixième jurisprudence favorable en France aux nécessiteux en quête d'un toit. Dans l'attente d'une solution définitive arrêtée par la préfecture, Aïcha et ses sept enfants peuvent habiter dans la maison réquisitionnée le 13 septembre dernier au 19, rue Neffzger.

René Hamm

A G E N D A

vendredi 3 octobre

LYON: Débat sur **TEO et le problème de la voiture en ville** à 20 heures à la librairie La Gryffe, 5, rue S. Gryffe.

Samedi 4 octobre

BELGIQUE: Les amis d'*Alternative libertaire* et le groupe Noir lombric organisent le deuxième Barbecue camp'Anar dans la région de Péruwelz. Au programme des festivités: prolongement des débats du premier barbecue l'après-midi puis à 19 heures on mange... 250 FB pour les plus de 12 ans; 120 FB pour les moins de 12 ans... Réservation auprès d'*Alternative libertaire*, B.P. 103 - 1050 Ixelles 1.

EVREUX: Le groupe de la Fédération anarchiste organise une journée sur le thème « Quelle alternative au système? ». A partir de 14 h 30 salle Jules Janin (Bd J. Janin). Au programme: projection du film « *Roger et moi* » (film sur les conséquences sauvages du capitalisme) sur grand écran, débats animés par un militant de la F.A.

CHELLES: Réunion publique **Contre l'extrême droite** co-organisée par le groupe Sacco et Vanzetti de la Fédération anarchiste et la Souris Noire (Scalp) à 20 h 30 École Fournier (près de la piscine), avec Maurice Rajsfus, un représentant du réseau Voltaire.

LYON: Manifestation à 15 heures place Carnot « **Stop au Tout-route** », pour une autre politique des transports, à l'appel de nombreuses associations et syndicats.

LYON: Débat avec Claude Lesselier et Fiammetta Venner à propos de leur livre « **L'extrême droite et les femmes** » à 15 heures à la librairie La Gryffe, 5, rue S. Gryffe.

NANTES: Abel Paz sera l'invité du Local à partir de 20 h 30 pour un débat sur **la révolution espagnole**. (Le Local, 16, rue Sanlecque).

Samedi 11 octobre

SAINT-OUEN: Le groupe Louise Michel de la Fédération anarchiste et l'association le Vent du Ch'min organise une rencontre sur « octobre 1917 » au 31, rue Farcot. Au programme: à 16 heures projection d'un documentaire sur Marcel Body, à 17 heures: débat avec Jacques Toublert et René Berthier sur « **le parasitage des institutions révolutionnaires par les bolcheviques** ». 20 heures: buvette et restauration et à 20 h 45 projection de *Oxtobre* de Sergéï Eisenstein (1927). Entrée gratuite.

LYON: Malgré des travaux toujours pas terminés et une situation précaire, l'Union locale lyonnaise de la Fédération anarchiste vous convie à un pôt de rentrée à partir de 16 heures à la librairie la plume noire (19, rue Pierre Blanc, Lyon 1^{er}). Ce sera l'occasion de faire le point sur la réouverture de la librairie et la reprise des nombreuses activités.

TOULOUSE: le groupe de la Fédération anarchiste organise une réunion-débat sur **Albert Camus et les libertaires** à partir de 14 heures, à l'Athénée Albert Camus, 36 rue de Cugnax (Métro Patte-d'oie). Au programme: Diffusion d'une vidéo sur la vie d'Albert Camus; discussion sur son œuvre et ses rapports avec les libertaires animée par Miguel Celma (qui a participé à la révolution espagnole de 36, et a étudié en exil en France ces questions); pot de rentrée.

jeudi 16 octobre

NIMES: Le groupe du Gard de la Fédération anarchiste vous invite à une conférence à 20 h 30 au centre culturel Pablo Neruda sur le thème « Qu'est-ce que l'Anarchie? ». Entrée libre et présence d'une table de presse.

Vendredi 24 octobre:

PARIS: Projection du film « **L'an.01** » (Alain Resnais, Cécé, Doillon) à 19 h 30 à la librairie du *Monde Libertaire*, 145, rue Amelot, 11^e.

samedi 25 octobre

SAINT-OUEN: Le groupe Henry Poulaille de la Fédération anarchiste et l'association le Vent du Ch'min organise une rencontre autour de « la culture libertaire » au 31, rue Farcot. Au programme: à 16 heures projection d'un documentaire sur Armand Gatti, à 17 heures: débat avec Jean-Jacques Gandini, Ronald Creagh et Mimmo Pucciarelli sur « **Qui a dit que l'anarchisme était encore loin?** ». 19 heures: buvette et restauration et à 20 h 30 projection de *La stratégie de l'escargot* de Serge Cabrera.

jeudi 30 octobre

NIMES: Le groupe du Gard de la Fédération anarchiste vous invite à la projection du dernier film de Richard Prost « **Contre vents et marées** » (sur la résistance des exilés espagnols contre le franquisme), en présence de l'auteur, à 20 h 30 au centre culturel Pablo Neruda. Entrée libre.